COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
13 JUIN 2024

Membres présents :

- *Municipalités*

M. BATHELLIER et Mme CLOAREC (Sains), M. LEPORT (St Marcan), M. HERY (St Georges)

- *Représentantes des parents d'élèves*

Mme HARDY, Mme CATOIS

- *DDEN :*

Mme BARRON

- *Enseignantes*

Mme AICARD, Mme CHORIN

- *Directrice de séance*

Mme AICARD

- *Secrétaire de séance*

Mme CHORIN

- *Excusées*

Mme LEFORT-OGER (inspectrice)
Mme PERENNES
Mme RAVET

I. Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine

A) Les effectifs prévisionnels pour l'année 2024/2025 sont les suivants :
TPS : 4 / PS : 4 / MS : 5 / GS : 5 / CP : 8 / CE1 : 4 / CE2 : 8 / CM1 : 7 / CM2 : 3

Total : 48 élèves dans le RPI pour la rentrée prochaine (départ de 7 CM2)
(nous sommes 51 cette année)

B) La répartition des classes : voici la répartition décidée en conseil des maîtres pour la rentrée 2024-2025 :
- classe de TPS-PS-MS-GS : 18 élèves à l'école de Saint Marcan avec Mme PERENNES
- classe de CP-CE1 : 12 élèves à Sains avec Mme CHORIN
- classe de CE2 - CM1-CM2 : 18 élèves à St Georges avec Mme AICARD

Pour information, Mme Perennes reprendra sa classe l'an prochain, avec toujours sa décharge de maître-formatrice.

II. Bilan des projets de l'année scolaire

● Projet « Éducation à l'environnement » de la Communauté de Communes : La classe de CE2-CM1-CM2 participent au projet sur la mobilité proposé par la Communauté de Communes.
Lors de la première séance, un animateur de l'association Des idées plein la terre est venu dans la classe pour commencer à aborder le sujet (sur les moyens de transport utilisés par les élèves pour

venir à l'école, sur l'histoire des transports, sur la pollution sonore...)
Au cours de la deuxième séance, a été proposé aux élèves, entre autres, un jeu sur les distances entre les différents services de la commune.
Reste une dernière séance en classe, puis une journée de rassemblement des classes ayant participé au projet le jeudi 27 juin.
Toutes ces animations sont prises en charge par la Communauté de Communes.

● Journée au collège : le 14 mai, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au collège pour différents ateliers : un grand jeu sur une sélection de livres lus par tous les élèves, des échanges sur la vie au collège avec la CPE et des élèves délégués, et un cours de « maths et magie » avec un magicien, qui, après avoir fait quelques tours de magie a appris à chaque groupe un tour différent !

● Journée de la lecture : le 7 juin était organisée sur le territoire de la Communauté de Communes la journée de la lecture. Cette année, en lien avec le collège, les élèves de CE2-CM ont préparé un jeu sur les sons à partir d'un livre d'une sélection proposée pour les échanges école / collège. Il a été présenté lors de cette soirée, organisée par le collège.

● Programme Cinécole : Nous revenons aujourd'hui du visionnage du dernier film de la programmation annuelle. Les CP-CE1 ont visionné « Dounia et la princesse d'Alep », un film d'animation, et les CE2-CM « Ma vache et moi », un film de et avec Buster Keaton. Les séances sont financées cette année par les comptes OCCE et le transport par le RPI.

● Classe de mer : Le départ en classe de mer approche, puisque nous partons lundi 17 juin pour Sarzeau, dans le Morbihan. Les élèves de maternelle partiront donc 3 jours et 2 nuits, et les élèves du CP au CM2 5 jours et 4 nuits. Les programmes d'activités sont centrés sur le découverte du milieu marin, et les grands auront 4 séances de voile.
Pour rappel, le coût total du séjour est de 16 577 €. La subvention de la Région Bretagne s'élève à 7 500 €, la participation des parents à 4 060 €, celle de l'APE à 3 000 €, et celle du RPI à 2 017 €.
A noter qu'il y aura des frais supplémentaires, dus à des oublis dans les emplois du temps.

● Journée RPI : le mardi 25 juin, nous organiserons notre journée RPI où nous regroupons les 3 classes à Sains. Divers ateliers sportifs et créatifs seront proposés.

III. Divers + Questions

▪ La fête de l'école aura lieu vendredi 28 juin, à partir de 18 heures à l'école de St Georges de Gréhaigne (salle des fêtes + cour de l'école).

▪ Réponse de la Mairie de Sains quant au questionnement des parents sur le périmètre installé autour de l'ancien logement de fonction : un courrier a été adressé aux familles dont les enfants sont scolarisés à Sains suite à la visite de l'architecte du Conseil Départemental. Celui-ci a repéré une fissure à l'intérieur du bâtiment est. Par mesure de sécurité, un périmètre a été installé en attendant des travaux de sécurisation.

▪ Mme Catois demande si l'aire de jeu de Sains peut être utilisée par les enfants de la garderie. M. Bathelier répond que l'aire est régulièrement contrôlée et que la Mairie est assurée pour cet usage.

La directrice de séance
Mme AICARD

La secrétaire de séance
Mme CHORIN